

Pour une partie significative de l'opinion française, la doxa est très clairement établie. Montesquieu, Rousseau, Voltaire, Diderot et d'autres, sont les inventeurs et les promoteurs de la liberté. Cette idée magnifique fut institutionnalisée pour la première fois par la Révolution Française avec la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen d'août 1789.

Qui s'opposait à la liberté ?

La Monarchie de droit divin, sa noblesse et son clergé catholique. Par extension, la religion en général fut considérée comme obscurantiste.

Voltaire fut le plus brillant porte-parole de cette prise à partie. Il ne remettait pas en cause l'existence d'un Dieu, mais il récusait tout clergé qui parlait en Son Nom: « *Je crois en Dieu, mais je ne crois pas aux prêtres.* » écrira-t-il dans une lettre à Frédéric II, en 1767.

Voltaire défendait le droit de penser et d'exprimer sa pensée librement. Il résumera son point de vue dans le "*Dictionnaire philosophique*" par cette formule : « *Pensons et laissons penser.* » (article *Tolérance*). Jusque là tout va bien. L'auteur de "*Candide*" s'exprime librement et il admet que d'autres puissent penser autrement. Que demande le peuple ?

Malheureusement cette ligne de conduite s'arrête avec la Bible hébraïque.

Dans un texte intitulé *La Bible enfin expliquée*, il émettra ce jugement sans nuances : « *Le christianisme et le mahométisme, étant fondés sur le judaïsme, sont deux enfants superstitieux d'un père plus superstitieux encore.*»¹

On peut regretter ces affirmations à l'emporte-pièce, mais on reste encore dans le registre de la liberté de penser. Voltaire montre ici qu'il rejette en bloc toutes les religions issues du Livre. En toute cohérence, il accuse le judaïsme d'être le premier responsable de ce qu'il considère comme une dérive.

Cependant, d'autres citations franchissent une ligne rouge. Chez Voltaire, la tolérance s'arrête là où commence le Juif : « *Leur loi (celle des Juifs) est ridicule, absurde et barbare ; elle inspire la haine du genre humain.* »². " *C'est la suite inévitable de leur législation...Ils furent donc avec raison traités en Nation opposée à toutes les autres...Ils furent punis mais moins qu'ils ne le méritaient puisqu'ils*

*existent encore...*³.

Voltaire félicita les Croisades d'avoir massacré les Juifs. On passe clairement de la critique à la volonté de détruire, y compris physiquement.

Et là on est très surpris : le pourfendeur du clergé catholique reprend exactement les mots du catéchisme le plus basique de son époque. Il ne fait que reprendre à son compte la célèbre tirade de Paul de Tarse (dit "St Paul") faisant des Juifs les ennemis du genre humain⁴. Sans doute l'a-t-il apprise par cœur, dès sa plus tendre enfance, chez ses admirables maîtres jésuites.⁵

A noter que Voltaire était présent à la Cour de Frédéric II de Prusse quand fut rédigé le "statut des Juifs" de 1750⁶. Ce statut ressemblait étrangement à un statut de "dhimmi"⁷ en pays musulman. Dans une lettre à Frédéric (vers 1751), Voltaire écrit : *« Sire, vous avez trouvé le secret de tirer parti des hommes tels qu'ils sont : vous protégez les Juifs, mais vous les tenez en bride. »*

Ce jugement sera confirmé moins de 200 ans plus tard par Dietrich Eckart, le gourou qui a formé Hitler. Dès 1920, ce fin connaisseur de l'antisémitisme établit que *"Luther et Frédéric avaient déjà vu le péril juif"*.⁸

Nous avons donc, avec Voltaire, un exemple éclairant, et d'une actualité manifeste. Au nom de la liberté, il condamne tout ce qui est religieux en général, mais les Juifs en particulier. Pourquoi eux ? Pour deux raisons majeures : a) ils sont à l'origine de tout; b) ils restent fidèles à leurs origines aussi anciennes soient-elles.

Il y a là un grand paradoxe, car ces idées afférentes à la liberté et défendues par nos philosophes anti-juifs du XVIIIème siècle n'ont d'autres origines que la Torah et la tradition juive elle-même⁹.

Et il est facile de le démontrer. Les révolutionnaires de 1789 en ont eu le pressentiment, sinon la connaissance. Est-ce un hasard s'ils ont inséré la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen dans un cadre identique à celui qui contenait les "Tables de la Loi" ?

L'Assemblée Constituante a vu dans les Dix Commandements une référence universelle de justice en vue du Bien commun. Et pourtant ces "10 paroles" (comme on dit en hébreu - *asséret hadibrot*) sont bien juives.

Alors comment l'Assemblée Constituante a-t-elle pu voir une référence universelle dans un texte juif ? Question passionnante à laquelle je vais essayer de répondre.

La liberté au cœur de la Torah

Vieillissons-nous d'environ 2200 ans. A cette époque, la Torah commençait à se diffuser plus largement, y compris avec des traductions en d'autres langues, en particulier en grec, langue la plus parlée de ce temps ¹⁰. Qui parlait de liberté ? Personne. Le mot n'avait de sens que pour désigner l'affranchissement d'un esclave ou d'une ville assiégée et occupée.

La Torah va donner une autre dimension à la notion de liberté.

Chaque année, les familles juives se racontent la Haggadah de Pessah (Pâque). Cette histoire rappelle la libération du peuple Hébreu, jusque-là asservi en Egypte ¹¹ sous le joug de Pharaon. Et cette libération, c'est exactement la manière dont se définit la Transcendance pour Israël :

אֲנֹכִי ה' אֱלֹהֶיךָ אֲשֶׁר הוֹצֵאתִיךָ מֵאֶרֶץ מִצְרַיִם מִבֵּית עַבְדִּים « *Je suis haShem ton Elohim, qui t'a fait sortir du pays d'Égypte, de la maison des serviteurs.* » (Shemot/Exode 20:2).

La liberté, c'est le premier des 10 commandements !!! C'est le premier principe porté par la Transcendance. Et ce principe ne concernait pas que les Hébreux. Le joug de Pharaon pesait aussi sur les Égyptiens eux-mêmes. La sortie d'Égypte ne fut pas l'affaire exclusive d'une ethnie.

Cela se vérifie quand on sait que tous les Hébreux ne sont pas partis ¹². Par contre, d'autres, non hébreux, choisirent d'accompagner les Hébreux qui partaient. Certains fuyaient la justice égyptienne en raison de leurs méfaits, mais pas tous. Beaucoup se laissaient emporter par ce vent de liberté qui soudainement se levait pour eux aussi.

Pour faire partie de ce peuple libérateur par le simple fait qu'il se libérait, il suffisait de marquer sa maison d'une simple indication : le marquage des deux poteaux et le linteau de sa maison avec le sang de l'agneau (le Pessah) sacrifié à cette occasion (Shemot – Exode 12,.22) ¹³.

Tous ceux qui ont eu le courage d'apposer ce signe de reconnaissance adhéraient ainsi à un même projet : se libérer de l'emprise de Pharaon. Aucune exigence

d'appartenance ethnique à ce propos. Ce fut déjà là une nouveauté qui donnait à la liberté un petit air d'universalité.

D'ailleurs, si on s'attache au sens des mots, nous trouvons le sens profond de cette révolution antique. Le mot "*mitsraïm*", (**מצרים**) désigne couramment les Egyptiens en hébreu. Mais il fait aussi référence à la racine (tsar – צר – qui veut dire « étroitesse », mais aussi « détresse »). Le mot "ivrit (**יברית**) sert bien à nommer l'Hébreu, mais il désigne aussi « le passeur » ou « celui qui traverse » et aussi le « rebelle ». Le passage d'un niveau de langue à un autre est aussi un passage vers plus d'universalité. Ce n'est plus l'Hébreu contre l'Egyptien mais la rébellion contre l'étroitesse.

De la liberté des Hébreux à la liberté pour tous

La foule des Hébreux, et de ses alliés, se dirige donc vers les grands espaces désertiques. Ils ont vaincu Pharaon. La Mer Rouge s'est ouverte pour les laisser passer alors qu'elle engloutissait l'armée vengeresse de leurs poursuivants. Ce véritable miracle de la Transcendance montrait qu'il ne fallait pas se laisser submerger par la fatalité inhérente au quotidien. L'impossible n'est pas hébreu. De plus, ils ne partent pas les mains vides. Leurs voisins les ont soutenus et approvisionnés, ils leur ont laissé des vêtements, et même des vases précieux, d'or et d'argent (Shemot/Exode 12,35)¹⁴. Eux ne portaient pas, mais ils participaient à leur façon, à cette fête de la liberté.

Et maintenant le désert s'offre à eux. Quoi de plus libre qu'un désert, une table rase ou rien n'est encore institué ? Tout y paraît possible. Vraiment tout ? Non. Le désert est aussi un lieu hostile. Comment y survivre, comment s'y procurer de l'eau, de la nourriture, des vêtements, des outils et des armes pour se protéger des ennemis et des bêtes féroces ...?

De plus, la libération d'Egypte allait susciter bien des rancœurs (de la part des tyrans) et bien des jalousies (de la part des peuples opprimés comme Amalek ¹⁵).

Effectivement, dans un premier temps, le désert permet une vraie libération, et d'abord une libération de la parole. Le mot « *midbar* » (**מדבר**) signifie « désert », et il est facile de constater qu'il possède la même racine que le mot « parole » (« *davar* »- **דבר**). On assiste à une sorte de mai 68 avant l'heure. On chante, on danse, on invente des cantiques... Un vent nouveau souffle. Le pouvoir est à la joie et à l'imagination ! Dans l'histoire de l'humanité, c'est un moment à marquer d'une

stèle blanche. Il s'agit de la première proclamation d'émancipation d'un peuple dominé dans toute l'histoire humaine. De quoi engager une dynamique, bien au-delà du peuple Juif : une idée neuve pour le monde. La Torah le dit ouvertement, cette libération n'est qu'un début. Le peuple Hébreu a pour mission de libérer tout le monde :

וְקָרַאתֶם דְּרוֹר בְּאֶרֶץ לְכָל יִשְׂרָאֵל « Vous proclamerez la liberté (dror) dans tout le pays pour tous ses habitants. » (Vayiqra/Lévitique 25:10 – Jubilé) ¹⁶

On retrouve cet objectif chez les plus grands prophètes juifs comme Isaïe (Ishai – 25, 6-8) : « Il anéantira sur cette montagne le voile qui couvre tous les peuples [...] ¹⁷Il fera disparaître la mort à jamais ; le Seigneur Dieu essuiera les larmes de tous les visages. »

Ou encore : וְקָרַאתֶם לְשִׁבּוּיֵם דְּרוֹר « Pour annoncer la liberté aux captifs. » (Isaïe 61:1)

Les citations possibles sont innombrables mais arrêtons nous encore au prophète Michée (Mikha) : « Il sera un arbitre parmi les nations et le précepteur de peuples puissants, s'étendant au loin; ceux-ci alors de leurs glaives forgeront des socs de charrue et de leurs lances des serpettes; un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple, et l'on n'apprendra plus l'art de la guerre. Et chacun demeurera sous sa vigne et sous son figuier, sans que personne vienne l'inquiéter, car c'est la bouche de l'Eternel-Cebaot qui le déclare. » (Traduction du Rabbinate – Michée 4, 3-4) ¹⁸

Les luttes des esclaves antiques, dont Spartacus est devenu un symbole, s'inscrivent-elles dans cette mouvance ¹⁹ ? Impossible à savoir. Par contre, beaucoup plus tard, nous savons que le Juif Shimon Bar Giora, libérera effectivement les esclaves en combattant les Romains, au premier siècle avant la destruction du Temple de Jérusalem en 70 ²⁰. Les archéologues ont retrouvé des pièces de monnaie datant de la 1ère et de la 2ème guerre juive contre les Romains sur lesquelles on retrouvait le mot « herout » (liberté).

Cette aspiration à la liberté traverse toute la pensée juive qui fait du libre arbitre la pierre angulaire de l'Alliance avec la Transcendance. Pour ne donner que deux exemples à des époques très différentes citons le grand rabbin et savant juif Maimonide ²¹ « L'homme possède le libre arbitre (beḥira ḥofshit). Si Dieu le contraignait, le don de la Torah serait inutile. »

Cette foi en la liberté perdurera de siècle en siècle jusqu'au sionisme religieux du Rav Kook ²²: « *La liberté véritable est la révélation de l'âme divine en l'homme.* » (*Orot HaKodesh II*, p. 455).

C'est bien pourquoi les Juifs n'ont opprimé personne au cours de leur très longue histoire. C'est bien pourquoi ils ont au contraire aidé les peuples opprimés comme les noirs victimes de la ségrégation aux Etats Unis. Ils n'ont demandé qu'à vivre librement en paix avec leurs voisins. Ils se sont défendus lorsque leur existence était en jeu et qu'ils en avaient la possibilité.

La liberté ne va pas sans la loi

Oui, bien sûr, vive la liberté, mais... Mais, la longue marche dans le désert n'avait rien d'une promenade de santé.

C'est bien beau de se libérer du servage, mais l'Hébreu et ses alliés sont vite confrontés à l'angoisse de la page blanche. Comment se procurer à manger, comment s'abriter du vent, du froid et du chaud, des ennemis menaçants ? Comment remplacer ses vêtements usés ? Comment organiser sa vie ? Le servage était dur, mais sécurisant.

Et ce fut l'épisode du "veau d'or" ²³.

Moïse était resté au sommet du Mont Sinaï pour prendre connaissance des tables de la loi et les transmettre au peuple. Les Hébreux ne supportèrent pas l'absence de leur guide. Ils ne sentaient pas encore assez libres pour la supporter. Emmanuel Lévinas ²⁴ écrira : « *Le veau d'or n'est pas une révolte contre Dieu, mais contre la liberté de la Loi. Le peuple veut un Dieu qui ordonne sans libérer.* » (Emmanuel Levinas, « *Difficile Liberté* »).

C'est pourquoi il y aura toujours en son sein une tendance à vouloir retourner en Egypte et se soumettre à nouveau à la servitude. Le peuple comme la nature a horreur du vide et de l'improvisation.

C'est bien ce que se dirent les promoteurs de la tour de Babe ²⁵. Rassemblons toute l'humanité en un seul lieu. Puisque nous parlons la même langue, construisons des villes et leurs remparts avec de la brique bien dure pour se protéger. Ainsi nous serons assez forts pour devenir des fils de l'homme, et nous approprier aussi le ciel (Berechit-Genèse C.11 versets 3 et 4). C'est exactement ce qui s'est passé

historiquement avec la culture d'Obeid (6500-3900 avant l'ère courante), celle d'Uruk (4100-2900 av. l'E.C..) et avec les dynasties archaïques de la Basse Mésopotamie, approximativement dans l'Irak actuel (2900-2340 av. l'E.C.). Elles construisirent leurs ziggourat (hautes tours), leurs Cités-États. De vraies forteresses.

Ce modèle « babélien » deviendra une référence pour les Etats totalitaires. Quoi de mieux qu'un lieu fermé, stable, sécurisé où tout est transparent (et donc contrôlable) à l'intérieur, hostile à l'extérieur !

L'histoire a pourtant montré que ce modèle est fragile.

Les Cités États se sont effondrées malgré leurs puissants remparts et leurs grandes tours, tout particulièrement au XIIème siècle avant l'ère courante. Par la suite et jusqu'à aujourd'hui aucun Empire n'a été capable de se pérenniser, même si certains ont duré plusieurs siècles.

La Transcendance (dans la Torah) n'avait pas préconisé de se blottir sur soi-même pour se protéger. Elle avait au contraire encouragé l'humanité à croître et à se multiplier, pour se disperser aux quatre coins de la terre et pour la remplir. (Berechit 9 - v .1). Évidemment cette invitation n'a de sens qu'en lien avec les valeurs de la Torah.

La sortie de Mitsraïm (Egypte) vers le désert allait être un moment particulièrement intense de ce chemin vers l'ouverture. C'était la liberté.

Mais le désert dans toute sa rigueur allait poser très précisément et très prosaïquement les conditions de la liberté. Il allait falloir s'organiser, se donner des lois, non seulement pour survivre dans l'immédiat, mais aussi pour vivre ensemble sur une longue période. Des lois spécifiques pour le peuple hébreu, puisque c'est lui qui est dans le désert et c'est aussi lui seul qui accepte la Torah. Mais aussi des lois qui, finalement, vont concerner toute l'humanité.

Les 10 paroles, plus connues sous le nom des 10 commandements, sont exemplaires à cet égard. Pour la tradition juive, ils contiennent toute la Torah. Cela apparaît clairement dans le fait que ce texte contient 620 lettres, soit les 613 mitsvot ou commandements qui rythment la vie juive, auxquels on retranche les 7 lois Noa'hides (qui concernent toute l'humanité), ou les 7 jours de la Création selon les auteurs. Mais ces lois sont clairement devenues une référence pour tous les

peuples civilisés.

Pas de liberté sans loi, sinon la liberté se résume à la loi du plus fort, et par conséquent à la désorganisation, à la désespérance et à la mort. Il faudra s'en souvenir. Le Livre des Juges ²⁶ le montrera très bien. Il narre les pires horreurs ²⁷ afin d'indiquer ce qui se passe quand «*il n'y avait aucun Roi en Israël* » et quand, «*chacun faisait ce qui est droit à ses yeux*». (C.21 – V.25).

Mais il ne s'agit pas seulement de se soumettre à la Loi. Il s'agit de le faire librement. La loi, c'est l'Alliance librement contractée avec «*ha Shem*».

Pas de loi possible, sans conscience de ce qui fonde la Loi.

C'est pourquoi le premier commandement à observer n'est pas un ordre à exécuter, c'est un commandement de mémoire : il faut se souvenir que «*ha Shem*» nous a fait sortir de Mitsraïm (d'Egypte).

L'appartenance à «*ha Shem* » libère les Juifs de toute autre soumission. C'est ce qu'exprimait un rabbin, personnage du roman d'Isaac Bashevis Singer ²⁸ dans son roman devenu Prix « Nobel », «*Le domaine* » : «*L'homme est né pour servir. S'il ne sert pas Dieu, il sert l'homme* »... il admire «*des êtres de chair et de sang. Il porte aux nues tels hommes parce qu'il est riche ; tel autre parce qu'il est beau ; un troisième parce qu'il est intelligent ; un quatrième parce qu'il est puissant...* » Cela ne peut entraîner que de la jalousie et «*la jalousie est aussi cruelle que la tombe* ». ²⁹

La liberté c'est la libre conscience de notre libre arbitre, la libre conscience de ce qui nous dépasse et nous détermine réellement. Bien entendu, dans l'histoire du judaïsme, comme dans d'autres cultures, il y a toujours eu débat sur la part du libre arbitre et du déterminisme divin. Tout est-il déjà prévu à l'avance par la Transcendance et dans ce cas quelle est la part du libre arbitre humain ? A l'inverse, si le libre arbitre humain prime, quelle est la part de la Transcendance ? Le rabbin Rivon Krygier ouvre une perspective de réflexion intéressante : «*la liberté de Dieu dans ces nouveaux commencements n'est-elle pas aussi imprévisible que celle de l'homme dans ses décisions morales ?* » ³⁰

Mais c'est un autre sujet.

NOTES :

1. Voir article "Les Lumières entre confusions et controverses L'exemple de Voltaire" par Sarra Abrougui - site CAIRN Info. [↵](#)
2. Un exemple, cette histoire tirée de ce livre biblique (Choftim - C.19) : un lévite et sa concubine sont censés trouver l'hospitalité dans un village de la tribu Benjamin. Au lieu de cela, la concubine est violée à mort la nuit par les villageois. Furieux, le lévite la découpe, et envoie un morceau à chacune des onze tribus d'Israël. La tribu d'où viennent les coupables (les Benjaminites) refuse de les punir. Les autres tribus furieuses déclencheront contre elle une guerre fratricide et impitoyable. Pour la justice. Ce chapitre 19 commence par la formule qui conclura le Livre : « En ces jours, il n'y avait pas de roi en Israël ». Cela pourrait se lire : en ces jours il n'y avait pas de Loi en Israël. [↵](#)
3. Isaac Bashivis Singer (Icek Hersz Zynger) écrivain Juif polonais (1902 - 1991) - Prix nobel en 1978. [↵](#)
4. Cette dernière phrase est tirée du « Cantiques des cantiques » dont le nom est : Shira ha shirim - C. 8 v.6.en hébreu [↵](#)
5. Voir le livre "A la limite de Dieu" - Rabbin Rivon Krieger Publisud.où il cite (fidélité et utopie (Calmann Lévy 1968). [↵](#)
6. « *General-Reglement wegen der Juden* » [↵](#)
7. Le statut des "dhimmis" en pays musulman était un statut qui visait à protéger les Juifs, les Chrétiens et les Zoroastres de la population tout en, organisant leur oppression par une réglementation discriminante (taxes, interdictions professionnelles, humiliations diverses...). Ce système a été repris par la Mafia qui offre sa protection en échange d'une participation financière imposée par la force. C'est ce qu'on appelle le rachat. Le statut de "dhimmi" est toujours en vigueur dans la Péninsule arabique et sous des formes aménagées en Iran, au Pakistan et dans de nombreux pays arabes. [↵](#)
8. Voir le journal antisémite "*Auf gut Deutsch*" ou plus tardivement des brochures de la Deutsche Informationsstelle (agence de propagande étrangère du Reich) ou des journaux comme le Völkischer Beobachter ont ensuite popularisé cette idée avec des formules simplifiées du type : "Schon Friedrich der Große erkannte die Gefahr des internationalen Judentums." (Traduction : "*Frédéric le Grand avait déjà reconnu le danger du judaïsme international.*") [↵](#)
9. D'ailleurs le nom de "Lumières" ne vient-il pas lui-même de la Bible hébraïque et des nombreux ouvrages de la tradition juive qui s'y réfèrent en permanence

au cours des siècles ? Dans [PentateuqueGenèsech. 1, v. 3, \(Berechit-בראשית\)](#), la lumière est la première manifestation de la Création. De nombreux ouvrages fondamentaux du judaïsme se réfèrent à la lumière : le Bahir, le Zohar... Certains ont pu parler de “Lumières juives médiévales” avec Maïmonide comme tête de proue. [↵](#)

10. Cette traduction a eu lieu vers 270 avant l’[E.C.](#) par la volonté du Roi grec Ptolémée II (309 à 246 avant l’E.C.). Elle s’appelle la Septante. [↵](#)

11. Voir article de Sarah Toubol dans ce même numéro. [↵](#)

12. Il n’était pas évident d’abandonner le peu qu’on avait pour ce qui pouvait sembler n’être qu’une vague errance dans le désert. Un grand nombre préférèrent la servitude à l’aventure.

La tradition juive estime à un cinquième du total le nombre d’Hébreux décidés à sortir d’Egypte. Cela vient de la lecture de Shemot/Exode 13,18 : וַחֲמִשָּׁה עָלוּ בְּנֵי־יִשְׂרָאֵל מִמִּצְרַיִם מְאֻרָּךְ “Les enfants d’Israël montèrent armés (‘hamouchim’) du pays d’Égypte.” ‘hamouchim’ se traduit normalement par “armés”. Mais les commentateurs tels que Rachi, le Midrash ou le Zohar ont voulu y voir le sens d’un cinquième en faisant le rapprochement avec le chiffre 5 qui se dit ‘hamesh (חמש) en hébreu. [↵](#)

13. [PentateuqueExodech. 12, v. 22, \(Bo-בא\)](#) [↵](#)

14. [PentateuqueExodech. 12, v. 35, \(Bo-בא\)](#) [↵](#)

15. Voir article de Jean-Loup Capelle dans ce numéro. [↵](#)

16. La racine de דָּרַר est דָּרַר (darar) qui signifie libérer mais aussi luire, briller et même voler ou courir rapidement avec un cheval. [↵](#)

17. [Prophètes Isaïe ch. 25, v. 7](#) et suivant. Ce prophète – le premier Isaïe ici concerné – a vécu entre 766 et 701 avant l’EC. [↵](#)

18. [Prophètes Michée ch. 4, v. 3](#) et [Prophètes Michée ch. 4, v. 4](#) – (Sefarim). Ce prophète a vécu entre 740 et 670) avant l’E.C.) [↵](#)

19. On sait qu’il voulut surtout se libérer lui-même, avec une poignée de gladiateurs gaulois, même si cette volonté individuelle a eu des conséquences qui l’ont dépassé. Voir le livre « Spartacus chef de guerre » de l’historien Yann Le Bohec. Est-ce un hasard si c’est un acteur Juif, Kirk Douglas, Issur Danielovitch Demsky, né de parents Juifs biélorusses, qui l’immortalisera à l’écran ? [↵](#)

20. Voir Maurice Sartre – Le Haut Empire Romain pages 348 – 350, cité par Nathan Weinstock p. 68 dans « Renaissance d’une nation ». [↵](#)

21. Maimonide (1138 – 1204) fut un rabbin mais aussi un médecin, astronome et un philosophe. Il dut fuir l’Espagne lors des persécutions islamiques des Almohades et trouva refuge en Egypte auprès du Sultan kurde Saladin. [↵](#)

22. Le Rav Kook (1865 – 1935) fut le premier grand rabbin d'Europe de l'Est en Terre d'Israël sous mandat britannique. Il agit efficacement en faveur de l'union entre le sionisme laïc et le mouvement religieux. [↵](#)
23. [PentateuqueExodech. 32, v. 1, \(KiTissa- כִּיתִּסָּא\)](#) et suivants. [↵](#)
24. Emmanuel Lévinas – philosophe de la pensée juive 1906 – 1995. [↵](#)
25. http://www.sefarim.fr/Pentateuque_Gen%E8se_11_1.aspx
http://www.sefarim.fr/Pentateuque_Gen%E8se_11_4.aspx
[↵](#)
26. Son nom d'origine est *Choftim* (שופטים en hébreu) [↵](#)
27. Un exemple : cette histoire tirée de ce livre Choftim – C.19 ; un lévite et sa concubine sont censés trouver l'hospitalité dans un village de la tribu Benjamin. Au lieu de cela, la concubine est violée à mort la nuit par les villageois. Furieux, le lévite la découpe, et envoie un morceau à chacune des onze tribus d'Israël. La tribu d'où viennent les coupables (les Benjaminites) refuse de les punir ; les autres tribus furieuses déclencheront contre elle une guerre fratricide et impitoyable. Pour la justice ! Ce chapitre 19 commence par la formule qui conclura le Livre :
« En ces jours, il n'y avait pas de roi en Israël » ; cela pourrait se lire : en ces jours, il n'y avait pas de Loi en Israël. [↵](#)
28. Isaac Bashivis Singer (Icek Hersz Zynger) écrivain Juif polonais (1902 – 1991) – Prix Nobel en 1978. [↵](#)
29. Cette dernière phrase est tirée du » Cantiques des cantiques », en hébreu : Chir ha chirim – C. 8 v.6. [↵](#)
30. Voir le livre "A la limite de Dieu" – Rabbin Rivon Krieger Publisud où il cite fidélité et utopie (Calmann Lévy 1968). [↵](#)

Auteur/autrice



• [Gérard Shmouel Feldman](#)